



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
23 mars 2018  
Français  
Original : russe

---

### Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006)

#### Note verbale datée du 21 mars 2018, adressée au Président du Comité par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006) et, conformément au paragraphe 17 de la résolution 2397 (2017) du Conseil, a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

La Fédération de Russie respecte scrupuleusement les dispositions du régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité à la République populaire démocratique de Corée et s'acquitte, entre autres, des obligations qui lui incombent au titre de la résolution 2397 (2017). Un projet de décret du Président de la Fédération de Russie sur l'application de cette résolution est en cours d'élaboration.

Dès l'adoption de la résolution 2397 (2017), les organes exécutifs et d'autres organismes ont été informés que toutes ses dispositions s'appliqueraient, immédiatement et sans exception, sur le territoire russe jusqu'à la promulgation du décret présidentiel correspondant.

